CE COTE A GARDER

Accueil de loisirs



Le Bourg 19330 Chanteix

Tel: 05 55 29 44 65 / 07 86 20 21 27 Mail: contact@louloubatou.fr

PROGRAMME MERCREDIS FEVRIER 2025

Plage d'Accueil à respecter impérativement

7h30-9h00 et 17h00 18h30

JE LIS LE PROGRAMME DE MON ENFANT. Pour l'habiller comme il faut!

JE LIS EL PROGRAMME DE MON EN ANT, Pour Mabilier Comme il Taut:					
	3/5 ans	Origami flocon			
	6ans et+	Etoiles des Neiges (1)			
05/02/2025	Temps repos pour tous et réveil échelonné 3/5 ans				
	Petits	Des flocons pour notre fresque			
	Grands	Sarbacane			
12/02/2025	3/5 ans	Mascotte de Carnaval			
	6ans et+	Etoiles des Neiges (2)			
	Temps repos pour tous et réveil échelonné 3/5 ans				
	Petits	Jeux de ballons			
	Grands	Jeu du Gabaky			
19/02/2025	3/5 ans	<u>JOURNEE CARNAVAL</u>			
	6ans et+	Réalisation de masques de carnaval			
	Temps repos pour tous et réveil échelonné 3/5 ans				
	Petits	Jour musicoux et Masques			
	Grands	Jeux musicaux et Masques			

En fil rouge chez les petits : une chanson et une choré

Les enfants de 3 à 17 ans peuvent s'inscrire.

3 euros seront facturés aux familles lors des sorties en bus.

2,80 euros seront facturés aux familles pour le repas

Nos partenaires ALSH: Les 7 communes conventionnées et

Munir vos enfants d'une tenue adéquate à la saison et à l'activité.

Ce programme est prévisionnel des effectifs et de la météorologie.

LE MERCREDI matin POUR LE MERCREDI SUIVANT

CE COTE A RETOURNER

PROGRAMME MERCREDIS FEVRIER 2025

NOM et prénomde(s) l'enfant(s) :

Age : Commune de résidence:

Téléphone:

BULLETIN D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE ou un mail!

LE MERCREDI matin POUR LE MERCREDI SUIVANT

Le programme sera amené à être modifié suivant les conditions Plage d'Accueil à respecter impérativement 7h30-9h00 et 17h00 18h30

DATE	Heure d'arrivée le Matin	Heure de Départ de l'Apres-midi	REPAS
05/02/2025			
12/02/2025			
19/02/2025			

Cochez la case où votre(s) enfant(s) sera présent et vos besoins horaires

Ce bulletin ou mail est <u>OBLIGATOIRE</u> pour 1 bon fonctionnement : Prévoir un accueil adapté à vos enfants du fait des impératifs tels que :

l'encadrement, les locaux,et les mesures sanitaires que nous avons a appliquer.

Si les jours de présence de vos enfants à l'ALSH ne sont pas respectés,

la journée vous sera facturée sauf:

certficat médical, décés...

Munir vos enfants d'une tenue adéquate la saison et à l'activité.

Munir vos enfants : GOURDE et PANTOUFLE

7h30-18h30 ou 7h30-11h30 ou 7h30-14h ou 11h30-18h30 ou 14h-18h30



LES COMMUNES PARTENAIRES:

St Clément, St Mexant, Favars, Chameyrat, St Germain les Vergnes, Lagraulière et Chanteix